

BUSSAC Info

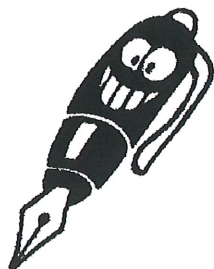


N°98 - Mai • Juin • Juillet • Août 2007



<p><u>EMBEILLIE SERVICES</u> M. Laurent Perreau</p> <p>PAYSAGISTE Conception/Réalisation Entretien 05 46 94 18 90 06 80 01 06 31</p>	<p><u>COIFFURE à DOMICILE DORIANE</u></p> <p>06 61 74 89 75</p> <p>Sauf le mercredi après-midi et le samedi</p>	<p><u>FROMAGERIE JACQUES</u> Marchés Saintes- Saint Jean Jonzac Plateaux sur commande</p> <p>05 46 74 09 57 06 87 83 64 91</p>	<p><u>INFIRMIERE</u> Mme Maryline</p> <p>VIEUILLE 44, chemin des Chagnauds 05 46 93 07 74</p>
<p><u>PLOMBERIE CHAUFFAGE COUVERTURE ZINGUERIE DEPANNAGE</u> Frédéric GELICUS ARTISAN Les Mailleaux 05 46 74 50 65</p>	<p><u>SCIERIE BRUNETEAU</u></p> <p>Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure 150, route de Beauchail 06 63 27 99 22 05 46 93 43 98</p>	<p><u>MASSEUR KINESITHERAPEUTE</u> Stéphane PROUTEAU</p> <p>Attention changement d'adresse 286 route du Val de Charente (avec espace balnéothérapie) 05.46.90.73.89</p>	<p><u>COIFFURE MIXTE</u> Mme PLANET Françoise</p> <p>148, route du Val de Charente</p> <p>05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.</p>
<p><u>FROMAGERIE FINE</u></p> <p>Sandrine et Régis MOREAU</p> <p>35, chemin des Motillons</p> <p>05 46 74 53 38 E.Mail : sandrefrom@aol.com</p>	<p><u>ARTISAN PLOMBIER</u> Chauffagiste Zinguerie Couverture E.PATROUILLAULT</p> <p>5 chemin des Bacheliers</p> <p>05 46 98 13 49</p>	<p><u>VIVAL</u></p> <p>Alimentation, tabac, presse, point chaud et photos</p> <p>Sophie et Frédo COURBARON</p> <p>05 46 92.56.16 Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 19h30 sans interruption Dimanche et jours fériés 8h – 13h</p>	<p><u>ASSISTANCE ADMINISTRATIVE</u> Nathaly PERON</p> <p>Pour les particuliers, étudiants, professions libérales, PME, artisans, associations... Tous travaux de secrétariat 06.72.10.20.77 www.assistante-administrative.com</p>
<p><u>CAFE – BAR</u></p> <p>MONGET Thierry 05 46 93 65 70 Fermé le lundi ouverture 8h15 jeux vidéo Flipper baby foot Vente de cartes de pêche</p>	<p><u>ENTREPRISE DE PEINTURE</u></p> <p>MARQUISAUD Père et fils 11, chemin de la Grand'Porte 05 46 92 06 65</p>	<p><u>GARAGE - STATION SERVICE</u> DOMINIQUE PEROCHAIN Réparation mécanique toutes marques 155, route du Val de Charente 05 46 74 41 12</p>	<p><u>PEINTURE</u> Vitrerie Papiers peints Sols Façades Parquets flottants Nettoyage de toitures</p> <p>Olivier VINCENT 42, chemin des pins</p> <p>06 60 13 58 97</p>
<p><u>INFIRMIER LIBERAL</u> Thierry THIBAUDEAU 34 chemin des Grands Champs 05 46 93 44 00</p>	<p><u>PONEY – CLUB</u> « Le fer à cheval » Cours, stages, promenades. 8 chemin des Motillons 05 46 93 44 37 06 09 39 58 65</p>	<p><u>AC IMMOBILIER</u> Christian MENAUD <i>Toutes transactions immobilières</i> 05 46 93 55 25 05 46 97 75 24 06 75 75 72 56</p>	<p><u>L'AS DU CARREAU</u> Artisan Carreleur Neuf et rénovation carrelage sol et murs Faïence, mosaïque, petite maçonnerie 06 12 63 14 19 ou 06 14 15 62 34</p>

SOMMAIRE



BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 98
Mai—Juin
Juillet—Aout 2007

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
J-Luc Marchais, L. Meyze,
D. Pubert, S.Bariteau
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

- 2 Petites annonces - Dates à retenir -
- 3 Editorial

Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 30 mai 2007
- 5 Conseil municipal du 03 juillet 2007

Informations locales

- 7 Etat civil
- 8 Vie paroissiale
- 9 Informations locales
- 11 Ca s'est passé à Bussac
- 14 Le point sur les travaux
- 17 CCAS
- 21 Nouvelles de la bibliothèque
- 22 Nouvelles de l'école
- Foyer rural**
- 29 Mot du Président
- 31 Activités des sections
- 37 Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand-
'Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'as-
sompion, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier
des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32
e-mail : mairie@bussac-sur-charente.com
Ouverture au public ; le lundi de 9h à 12h et de 17h à 18h
Du mardi au vendredi de 14h à 18h

Dates à retenir...

13 octobre: Soirée GV avec
Repas fruits de mer
11 novembre: Repas des aînés
17 novembre: loto
16 décembre: arbre de Noël

Petites annonces...



Coin Internet...



Vous souhaitez aider les autres?
La plupart des associations caritatives sont recensées sur le site
www.jeveuxaider.com

Du 15 au 21 octobre 2007, c'est la
18ème édition de la semaine du goût.

Visitez en famille:
www.legout.com

Jeune fille 23 ans, BAC +3,
donne cours de soutien
anglais, français, lecture,
aide aux devoirs à domicile.

A contacter au
06.17.03.18.90

A VENDRE
Gazinière de collectivité
Se renseigner en mairie

Place des Chaumes

Le jeudi de 17 à 20 heures: Pizza Flamme (pizza au feu de bois).
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au: 06 09 81 78 77

Le dimanche matin: vente d'huîtres Marennes-Oléron, place des chaumes

EDITORIAL

Un été sportif et musical

Plusieurs évènements ont marqué l'été 2007 à Bussac.

Le 8 juillet, la randonnée VTT a connu un succès qui confirme la qualité des circuits proposés par les organisateurs aux passionnés du vélo tout terrain.

Du 8 au 14 juillet, nos amis suisses d'Oron la ville sont venus passer la traditionnelle semaine du jumelage ; les liens tissés entre nos deux communes depuis des années restent forts et le plaisir des retrouvailles est intact.

Le samedi 21 juillet, notre commune a vécu un drame au cours du rallye de Saintonge : deux hommes jeunes sont morts, victimes de leur passion pour la course automobile.

L'accident est un risque connu des compétiteurs ; jusqu'à ce samedi les organisateurs du rallye n'avaient eu à déplorer que des accidents sans conséquence grave pour les victimes. Cette fois-ci, hélas, il en a été autrement. Chaque bussacais, présent sur le circuit ou non, a été touché par ce drame.

Le lendemain, de jeunes musiciens Russes sont venus donner un concert à l'église Notre Dame de l'Assomption, dans le cadre du festival de musique de Saintes ; 150 mélomanes Français et étrangers (Belges, Canadiens entre autre..) ont apprécié ce moment.

Le 26 août, les foulées bussacaises ont été une réussite et cette course pédestre est reconnue localement comme une épreuve incontournable.

Le 2 septembre, le duo Double Barre a donné un agréable concert.

L'été s'achève sous le soleil tant attendu... C'est la rentrée.

Chacun reprend ses activités, une nouvelle année scolaire débute, le foyer rural a réuni son assemblée générale ; A propos, si vous avez une ou plusieurs passions que vous souhaitez faire découvrir et partager, venez en parler aux responsables. Vous ferez ainsi profiter les autres de votre talent, de votre compétence ... N'hésitez pas !

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2007

1- Décision modificative : vote de crédits supplémentaires à l'opération «Acquisition bien immobilier».

Le Maire rappelle au Conseil municipal que les frais de notaire liés à l'acquisition du bien immobilier sis aux Bacheliers n'avaient pas été inclus dans le coût global porté au regard de cette opération. Il propose donc le vote de crédits supplémentaires de la manière suivante :

C/21318-183	=	+ 5 000 €
C/21313-185	=	- 5 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Saison Culturelle 2007 : soutien de la Coop Atlantique.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Coop Atlantique a de nouveau proposé une aide financière pour soutenir les actions culturelles en milieu rural pour l'année 2007 à hauteur de 1 000 €. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat et adresse tous ses remerciements pour cette aide.

3- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la Secrétaire de Mairie.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la secrétaire de Mairie bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires ainsi calculée :

$$2175 \text{ €} \times 33/35 = 2\,050 \text{ €}$$

Le Conseil municipal accepte le versement de cette indemnité.

4- Vente de terre végétale : fixation du tarif.

Le Maire rappelle au Conseil qu'il arrive parfois que, suite à la réalisation de travaux par les employés communaux, il y ait un excédent de terre végétale qui se trouve entreposée au dépôt. Il est donc possible d'en vendre quelques mètres cubes. Le Conseil décide de fixer le tarif à 10 € le m³.

5- Demande de subvention auprès de la Saintonge Romane pour la pré-étude du Courbet.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le devis pour l'étude de faisabilité du site Courbet, présenté par l'Agence pour la Valorisation des Entreprises Culturelles (A.V.E.C) s'élève à 9 350,00 € HT. Il propose au Conseil municipal de demander une subvention auprès de la Saintonge Romane pour financer cette étude. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

6- Départ à la retraite d'un employé communal : choix du cadeau et participation financière.

Le Maire rappelle au Conseil municipal le départ à la retraite le 30 avril 2007 de M. Jean-Louis FAVEAU, employé au sein de la collectivité depuis 32 ans. Il propose que la Commune participe au cadeau qui lui a été remis soit un montant de 640 € (location d'un camping-car pour quelques jours de vacances). Le Conseil municipal accepte ces choix.

7- Legs Couprie.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2007, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal, après examen du dit testament, désigne à l'unanimité Mademoiselle Constance MAQUIGNEAU née le 20 mai 1988 à LA ROCHELLE, pour recevoir le dit legs.

8- SDEER : Convention et décompte de travaux.

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER relative aux travaux de génie civil télécom liés à l'extension des réseaux au Plantis de Tallet. Le Conseil Municipal accepte les termes de la dite convention, choisit un remboursement en 5 annuités et autorise le Maire à la signer.

9- Dénomination d'une voie.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, pour desservir de nouvelles constructions sises au village de la Rétorie, il est nécessaire de procéder à la dénomination de la voie créée à cet effet. Il propose de l'appeler «Chemin de Chez Réal». Le Conseil municipal accepte cette proposition.

10- Communauté de Communes du Pays Santon : charges transférées.

La modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Santon, sur laquelle notre Conseil Municipal est amené à délibérer lors de cette même séance, a des incidences sur le montant des charges transférées, et donc sur celui de l'attribution de compensation. Du fait de la renonciation de la Communauté de Communes du Pays Santon à la compétence "Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme communautaire", la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges, dans sa séance du 18 avril 2007, a proposé de modifier l'attribution de compensation de la commune de SAINTES de la façon suivante :

- Attribution de compensation 2007 : 4 465 457,08 €
 - Charge communautaire liée à la participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme : 293 438,00 €
 - Attribution de compensation après transfert de charges (à compter du 1^{er} janvier 2008) : 4 758 895,08 €
 - Attribution de compensation après lancement des travaux du complexe aquatique communautaire : 4 537 957,08 €
- Ce nouveau montant s'appliquera sur l'attribution de compensation de l'année 2008.

Le Conseil Municipal approuve la proposition ci-dessus.

11- Acquisition de terrain appartenant à M. et Mme BOSSEBOEUF

Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de régulariser l'emprise du domaine communal au lieu dit les Chaumes au niveau du cabinet médical. L'assiette du cheminement piéton le long de la RD114 a été arpentée par un géomètre. Il en résulte que la commune doit acquérir les parcelles cadastrées AC 572 et AC 573 pour une surface de 45 m². En contre-partie la SCI des Chaumes doit acquérir la parcelle cadastrée AC 569 d'une superficie de 3 m²

appartenant à la commune. Le prix fixé pour cette transaction est de 5 euros le m². Le conseil municipal accepte cette régularisation.

12- Questions diverses

➤ Lever topographique pour l'aménagement du parking au terrain de boules

M. MARCHAIS informe le Conseil municipal des 3 devis établis pour un lever topographique nécessaire à l'aménagement du parking du terrain de boules. Il fait savoir que celui de M. BARRAUD d'un montant de 478 € a été retenu.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2007

1- Décisions modificatives.

➤ Vote de Crédits

Le Maire rappelle au Conseil municipal que l'emprunt de 85 052 € souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour l'acquisition d'une parcelle destinée à réaliser la 5^{ème} tranche du Lotissement «Les Grands Champs» a été porté sur le budget de la Commune et non sur celui du Lotissement. Il propose d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/678	-	51 000 €
C/022	-	34 052 €
D. 023	+	85 052 €
R. 021	+	85 052 €
D. 1641	+	85 052 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ Acquisition de terrains : vote de crédits

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il n'avait pas été prévu au moment du vote du budget la création d'une opération «Acquisition de terrains». Or, il s'avère que la Commune doit se porter acquéreur de plusieurs parcelles. Il propose donc au Conseil municipal de créer cette opération et de voter les crédits de la manière suivante :

C/2151-186	=	+ 1 500 €
C/2315-184	=	- 1 500 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ S.D.E.E.R : écriture d'ordre budgétaire

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour l'opération d'ordre budgétaire liée à l'intervention du SDEER de procéder à l'écriture suivante :

D.	C/21534-041	=	24 448,26 €
R.	C/16876-041	=	24 448,26 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

➤ S.D.E.E.R : écriture d'ordre budgétaire

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour l'opération d'ordre budgétaire liée à l'intervention du SDEER de procéder à l'écriture suivante :

D.	C/21534-041	=	17 762,51 €
R.	C/1326-041	=	8 881,26 €
R.	C/16876-041	=	8 881,25 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Lotissement «Les Grands Champs» : décision modificative.

Le Maire informe le Conseil municipal que la somme de 63,52 € représentant l'excédent de fonctionnement 2006 du budget du Lotissement «Les Grands Champs» n'a pas été reprise au budget 2007. Il propose de rétablir l'équilibre de ce budget en inscrivant les crédits de la manière suivante :

R.	C/002	=	+ 63,52 €
D.	C/022	=	+ 63,52 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

3- Lotissement «Les Grands Champs» : modification de l'affectation du résultat.

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5), après avoir approuvé le 2 avril 2007 le Compte Administratif 2006 décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 63,52 € au C/002. Cette délibération annule et remplace celle du 2 avril 2007.

4- Prise en charge des frais de formation d'un agent.

Le Maire informe le Conseil municipal que l'un des agents communaux titulaire du permis Poids Lourds doit bénéficier d'une formation continue obligatoire de sécurité (FCOS) pendant 3 jours. Il propose au Conseil municipal que la Commune prenne en charge la somme de 381 € correspondant aux frais de formation. Le Conseil municipal accepte cette proposition. La dépense sera imputée sur le budget à l'article lié aux stages et formations.

5- Legs Couprie : revalorisation des arrérages.

Le Maire propose au Conseil municipal de procéder à la revalorisation des arrérages du legs Couprie. Considérant la modicité de la somme allouée jusqu'à présent (16,00 €), le Conseil municipal décide de la fixer à 30,00 €. De ce fait, la jeune fille désignée comme bénéficiaire lors de la réunion du 30 Mai 2007 percevra ce nouveau montant.

6- Groupama : indemnisation d'un sinistre.

Le Maire rappelle au Conseil municipal le sinistre survenu sur le tracteur. Il fait savoir que Groupama a indemnisé la Commune. Le Conseil municipal accepte le règlement de 503,07 €.

7- Convention Commune/C.O.S.

Le Maire donne lecture de la Convention à intervenir entre la Commune et le Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Saintes, de la CDC, des Communes de Bussac, Pessines, St Georges des Coteaux et de l'OPHLM. Il précise que l'objectif est d'avoir une personne référente qui assistera les agents tant au niveau des prestations que des actions sociales dans un souci d'équité, afin de les aider dans la vie courante et à l'occasion d'événement de leur vie. Le Conseil municipal, constatant l'intérêt de ces actions pour le Personnel de la Commune, autorise le Maire à signer la dite convention.

8- Dénomination d'une voie.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, pour desservir de nouvelles constructions, il est nécessaire de procéder à la dénomination de la voie créée à cet effet. Il propose de l'appeler «Chemin du Petit Freuche». Le Conseil municipal accepte cette proposition.

9- Tarif du restaurant scolaire.

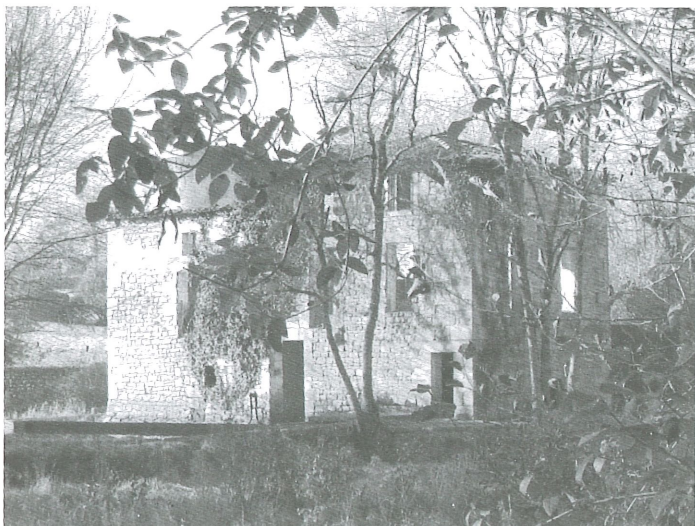
Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, considérant qu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis trois ans sur les tarifs de restauration, décide de porter le prix du repas enfant de 1,90 € à 2,00 € et celui des enseignants de 3,20 € à 3,30 € à compter du 1^{er} septembre 2007.

10- Mesures et étude acoustique au restaurant scolaire.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des problèmes de bruit sont de plus en plus intenses au restaurant scolaire. Il propose au Conseil municipal de faire procéder à des mesures et à une étude acoustique par une entreprise spécialisée. Il présente le devis établi par IMPACT Acoustic pour un montant de 1 674,40 € TTC, ainsi détaillé :

- Mission 1 : diagnostic de l'état existant 550 € HT
- Mission 2 : Etude acoustique 850 € HT

Le Conseil municipal, constatant la nécessité de trouver des solutions d'amélioration, accepte ce devis et souhaite faire réaliser cette étude dès la rentrée scolaire.



Etat civil



Naissance

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Alban MOREAU né le 9 mai 2007, fils de M. et Mme MOREAU Olivier, 61 Chemin du Bois Morineau

Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Sophie PASQUIER et Léo TROCHUT qui se sont unis le 25 mai 2007
- Célimène LAMY et David BISSEUIL qui se sont unis le 25 août 2007

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Mme BOUDEAU Marcelle née MONGET décédée le 26 avril 2007 à SAINTES.
- M. DUHAYON Maurice décédé le 15 mai 2007 à SAINTES.
- M. MONGET Georges décédé le 7 septembre 2007 à BUSSAC s/ CHARENTE

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.12
Fax : 05.49.00.24.50
Courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville
BP 647
86023 POITIERS CEDEX



Vie Paroissiale

A nouveau merci au comité de rédaction de nous ouvrir fidèlement ses colonnes pour donner quelques informations à nos lecteurs.

Le secteur pastoral de Saintes-Est regroupe, outre Notre Dame de l'Assomption de Bussac, les paroisses de Saint Pallais et l'Abbatiale de Notre-Dame à Saintes, Saint Vivien à Fontcouverte, Saint Vaize à Saint-Vaize, Saint Front à La Chapelle des Pots et Saint Pierre à Chaniers.

La messe est assurée tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30. De plus, à 9h15, des messes sont assurées :

- à Fontcouverte, le premier dimanche du mois,
- à Bussac, le deuxième,
- à Saint-Vaize, le troisième.

En outre, à Chaniers, se déroule une messe tous les samedis soirs à 18h30, excepté la veille du cinquième dimanche du mois s'il existe.

Le responsable du secteur paroissial est le Père Gérard Boudaud qui demeure au presbytère 13 rue Saint-Pallais à Saintes (tél : 05 46 92 07 21 et fax : 05 46 92 51 24). Des permanences y sont assurées du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Pour des renseignements ou projets d'activités, n'hésitez pas à contacter Jacky Pouponnot à Bussac (05 46 97 65 08).

Le Père Camille Coly, tout en restant dans le diocèse, quitte notre paroisse. Il devient modérateur à Saint-Hilaire de Villefranche. Nous le remercions pour son activité (cependant trop brève parmi nous, depuis le décès de Paul Gay), sa gentillesse et son entrain.

Les inscriptions aux cours de catéchisme sont à effectuer auprès du presbytère de Saint Pallais, dont les coordonnées sont rappelées ci-dessus, le mercredi matin et le samedi matin entre le 1^{er} et le 12 septembre. Les cours ne sont pas encore fixés.

En ce qui concerne les familles en deuil, les prêtres et une équipe de laïcs peuvent les accompagner (à Bussac, Jacky Pouponnot est membre de cette équipe).

S'agissant des baptêmes et des mariages, il y a lieu de contacter le presbytère de Saint Pallais. La célébration du 15 août a regroupé une soixantaine de personnes et a été suivie d'un pique-nique, traditionnelle illustration de la dimension conviviale que développe également notre communauté.

La kermesse du secteur paroissial aura lieu à l'abbaye le dimanche 16 septembre.

Le conseil pastoral souhaite bienvenue aux nouveaux Bussacaises et Bussacais et désire ardemment que notre belle église, l'une des fiertés de notre commune, bien entretenue par la Commune et la communauté, accueille des fidèles encore plus nombreux le deuxième dimanche du mois à 9h15 pour partager ensemble la quête ou l'affirmation de la Foi.



Pour la communauté, Pierre-Philippe Feyzeau



TRI SELECTIF... INFO CDC

De nouveaux conteneurs pour faciliter vos gestes de tri.

La Communauté de Communes distribue auprès de chaque habitant des zones rurales des conteneurs pour le verre et le papier. C'est la première étape d'une généralisation des conteneurs sur tout le territoire, prévue sur trois ans.

Si vous habitez en zone rurale, vous avez déjà reçu un courrier d'information vous indiquant que l'on allait vous fournir en conteneurs pour le papier et le verre. Depuis le 1^{er} septembre, la Communauté de Communes organise une distribution auprès de tous les particuliers du secteur rural. La démarche vise à améliorer la qualité du service offert aux usagers. Finie donc l'utilisation des caissettes pour les journaux, papiers et magazines et des contenants libres pour les bouteilles et les bocaux. Facilement identifiables, les bacs bleus (pour les papiers, journaux et magazines) et verts (pour le verre) offriront une plus grande capacité de stockage et seront plus faciles à manier et sortir. Mais s'équiper en conteneurs est un acte volontaire ; rien ne vous oblige à le faire.

La distribution initiale est assurée en septembre par une entreprise, mandatée par la Communauté de Communes, qui se rend chez tous les habitants des zones rurales. En cas d'absence, les responsables passeront une deuxième puis une troisième fois. Si aucune rencontre n'a pu avoir lieu au terme de ces trois passages, un avis est déposé dans votre boîte aux lettres. Il vous suffit alors de contacter le numéro de téléphone qui y figure pour fixer un rendez-vous à votre convenance. Même en cas d'absence prolongée, il sera toujours possible de récupérer des conteneurs auprès de l'Ecosite (zone industrielle des Charriers, impasse des Perches à Saintes).

IMPORTANT :

Dernière information : les emballages doivent continuer à être déposés dans les sacs jaunes, disponibles dans votre Mairie.

MEMO PRATIQUE

Mes conteneurs seront livrés entre le 1^{er} et le 30 septembre

Si je n'ai pu rencontrer l'équipe chargée de la distribution des conteneurs, je n'hésite pas à contacter le 0 800 823 826 pour fixer un rendez-vous.

Mes nouveaux conteneurs servent au verre et au papier. Pour les emballages, j'utilise les sacs jaunes mis à ma disposition par la Communauté de Communes, disponibles dans votre Mairie.

Les jours de collecte changent le 1^{er} octobre

A compter du 1^{er} octobre, les jours et horaires de collecte des déchets ménagers changent sur toutes les communes du Pays Santon. Les nouveaux calendriers de collecte sont distribués par les agents communautaires en septembre. En votre absence, ils laisseront le document dans votre boîte aux lettres.

Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de prévenir la CDC du Pays Santon qui s'empressera de vous le transmettre.

Contact : 05 46 98 07 19 ou 05 46 93 41 50 ou écrire à m.rouault@cc-pays-santon.fr

ATTENTION : Afin de faciliter le travail de distribution des informations, nous invitons fortement tous les Bussacais à apposer leur numéro de maison sur leur façade ou sur leur boîte aux lettres.

ADSL à Bussac sur Charente

La société 17 Numérique a été sollicitée par le Conseil général de la Charente Maritime pour résoudre les problèmes rencontrés dans certaines zones qui ne bénéficient pas de l'offre ADSL par France Télécom.



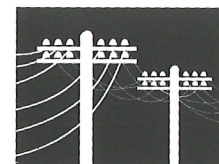
Pour le moment 17 Numérique propose un équipement provisoire WI-FI sur la commune. Une douzaine de Bussacais ont souscrit l'offre commercialisée par l'opérateur Alsatis, avec des résultats plutôt satisfaisants.

D'ici la fin 2007, un autre équipement sera mis en place dans tout le département. La technologie sera le WI-MAX qui fonctionne par ondes radio.

Des pylônes seront installés à Saintes, à Saint Georges des Coteaux et à Saint Savinien.

Bussac sera desservi par ces 3 émetteurs. L'ensemble du territoire de la commune devrait être ainsi couvert.

L'émetteur WI-FI de Beauchail sera abandonné quand le WI-MAX sera opérationnel.



17 Numérique ouvrira cette infrastructure à tous les opérateurs. Il y aura donc le choix pour les Bussacais intéressés entre plusieurs fournisseurs. Cependant à l'heure actuelle les grands opérateurs (type Free, Cégétel, etc ne travaillent pas encore avec le WI-Max).

Pour les gens souhaitant se connecter, le matériel à installer sera comparable au kit Alsatis actuel (antenne, câble, boîtier).

Le dégroupage sera total sur Saintes Bastion d'ici la fin de l'année. Ce qui ne veut pas dire que l'accès à la télévision par internet sera possible, la technologie n'est pas encore au point.

Section Informatique

Les accros du micro, débutants ou confirmés, qui souhaitent participer aux séances de la section voudront bien se faire connaître en mairie.

Un Bussacais à l'honneur ...

NOCES DE DIAMANT

C'est un ancien élu bien connu de beaucoup d'entre vous, qui a eu le bonheur de fêter avec son épouse 60 ans de mariage le 7 juin dernier !

Ginette et Paul Rault se sont connus à Bussac en 1936, puis, l'armée et divers évènements ont fait qu'ils se sont perdus de vue jusqu'en 1946 où ils se sont retrouvés à Saintes, à un bal de la salle centrale où André Verchuren faisait danser au son de son accordéon (les plus anciens d'entre vous se souviennent certainement de cette époque)

Après quelques allers et retours entre Paris où Paul était en poste à la SNCF, et la Charente-Maritime, ils se sont installés « à la capitale » en 1957. Ginette elle, a enchaîné divers emplois : des assurances à l'usine, en passant par les cantines des écoles, avec toutefois une halte d'une dizaine d'années pour élever leurs 3 garçons nés en 1948, 1950, et 1952 (chacun appréciera la régularité du travail bien accompli). Ces derniers se sont quelques peu éloignés du domicile familial car on les retrouve aujourd'hui éparpillés de Perpignan à Montréal en passant par Paris...et ce sont 7 petits-enfants et 3 arrière petits enfants qu'ils ont donnés à Paul et Ginette !!

Ce n'est qu'en 1987, 30 ans plus tard, qu'ils sont revenus habiter à Bussac, en qualité de retraités, et Paul, pour la 2^{ème} fois de sa vie a construit lui-même sa maison (avec l'aide d'un neveu) « et en 9 mois seulement, » tient-il à préciser !!

Il est également à l'origine du lotissement des chaumes. Par la suite il s'est investi pour la commune, tout d'abord comme conseiller, puis comme adjoint, et cela sans compter son temps ni sa sueur, car il a su largement faire profiter à la commune de sa passion pour le bricolage et en particulier pour la menuiserie (on lui doit d'ailleurs le meuble du cadastre !)



Aujourd'hui Paul, 80 ans et Ginette, 84 ans sont des retraités dynamiques et superbement « bien conservés » à qui l'on souhaite encore beaucoup d'années actives et heureuses sur notre sol bussacais. Toutes nos félicitations !

Concert le 22 juillet en l'église Notre Dame de l'Assomption

Dans le cadre du festival de musique de Saintes, plusieurs concerts sont organisés dans des petites églises de campagne, chaque année.

Les organisateurs ont accepté de choisir Bussac et sept autres communes pour l'édition 2007.

De jeunes ensembles de musiciens sont invités à se produire en public, à l'étranger ; cette initiative contribue à mettre en valeur le patrimoine local et le concert a été précédé par une visite du site et de l'église avec le concours de l'atelier du patrimoine de Saintes.

Les Rubinstein Players, jeunes venus de Russie, ont donné un concert de très grande qualité ; les instruments à cordes (violon, alto, violoncelle) ont une remarquable sonorité dans notre église (le plafond en bois y est sans doute pour quelque chose !).

Le nombreux public a apprécié le talent de ces jeunes musiciens qui étaient arrivés en France deux jours plus tôt et repartaient ensuite visiter notre capitale avant de rentrer à Moscou.

Plusieurs bussacais ont assisté à ce concert grâce à des places offertes par la MSA et ils ont tous été ravis de leur après-midi.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir à ce concert Madame la directrice de la musique au ministère de la culture du Québec !



Concert « Duo Double Barre » en l'église Notre Dame de l'Assomption le 2 septembre

C'est presque devenu une habitude ! la rentrée est précédée par un concert de musique offert par la municipalité avec le soutien de la Coop Atlantique.

Le Duo Double Barre, composé de Hélène Barre et Marion Landreau, altiste et violoniste, s'est à nouveau produit devant un public peu nombreux...mais il faisait beau (pour une fois), il y avait aussi le cirque Lanzac à Saintes, bref ! la concurrence était rude...

Les musiciennes qui jouent dans des formations renommées (entre autres le jeune orchestre atlantique qui réunit des musiciens de toute l'Europe) ont proposé un programme de musique classique puis de variétés fort bien interprété ; la sonorité a aussi été de grande qualité !

FETE DE L'ETE : 23 JUIN 2007

Cette année encore, la fête a battu son plein jusqu'à 1 heure du matin environ et ce n'est pas le froid qui a dissuadé les bussacais de venir s'amuser en plein air.

Il est à souligner la prestation musicale de Monsieur Devainon (professeur et avant tout passionné de musique), qui cette année encore nous a proposé avec ses élèves une très belle plage musicale.



Un grand merci à tous les jeunes musiciens qui ont animé magnifiquement cette soirée.



Public attentif, qui saura le moment venu se défouler et danser autour du feu

Le point sur les travaux...

Voirie : Sur la RD 114, les travaux du Pontreau sont terminés. Les aménagements de voirie, l'éclairage public et le nouvel abri-bus sont en place. Il reste à souhaiter maintenant que ces aménagements répondent à l'objectif des élus qui était de casser la vitesse des véhicules dans ce secteur et de sécuriser les parcours des collégiens et des lycéens qui prennent le bus chaque jour.

Des travaux paysagés vont être entrepris à l'automne sur le terrain bordant l'aménagement en collaboration avec les pépinières départementales.

Sur la voirie communale, il a été nécessaire d'apporter une grande quantité d'enrobé. Cette année, les allers et retours vers Saintes avec le camion communal ont été arrêtés par souci d'économie. La formule d'une livraison au dépôt communal a été préférée. Deux camions de 25 tonnes d'enrobé ont été utilisés.



Certains chemins résistent mal à l'augmentation de la circulation et il est nécessaire de leur apporter régulièrement des retouches. C'est le cas en particulier des chemins de la Rétorie et du Petit Freuche.

Si le temps est assez clément durant l'automne, une partie du chemin des Deaux sera gravillonnée

Enfin, le programme de point à temps automatique sera réalisé pour consolider toutes les réparations effectuées durant l'été.

Aduction d'eau : Le chantier très important de pose d'une canalisation entre Fontcouverte et Saint-Vaize est enfin terminé. Les conditions météo rencontrées par les entreprises au printemps ont obligé à de nombreuses interruptions. De plus le travail sur les chemins de la commune a été rendu difficile par la nature du sol très argileux dans certains secteurs. Malgré leur remise en état, certains passages restent délicats voir impraticables par temps humide. Cela pose un réel problème qui a été transmis à l'entreprise.

Il va falloir un peu de temps pour que le sol se stabilise et pour recenser les secteurs qui auront besoin d'être retravaillés.

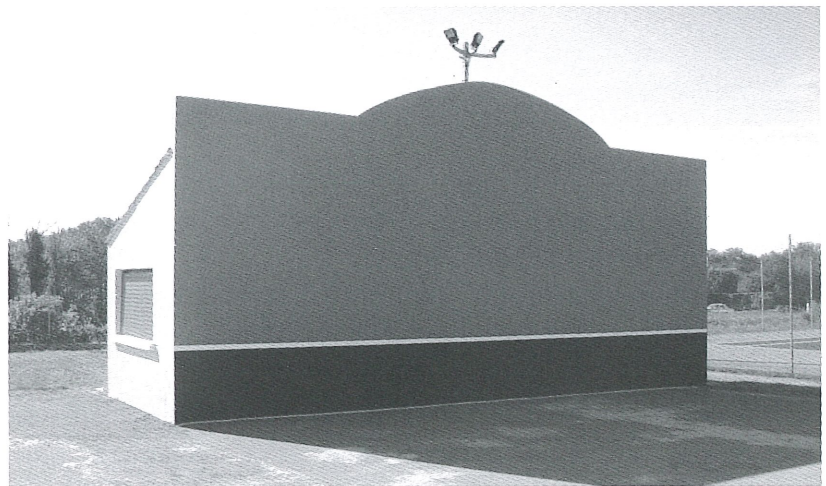
D'ici la fin de l'année, un renforcement du réseau d'adduction d'eau potable est prévu sur une grande partie de la commune. Les élus ne disposent pas encore des modalités techniques de ce futur chantier. Il doit néanmoins permettre de résoudre les baisses de pressions rencontrées dans certains secteurs de la commune à certaines heures de la journée et surtout en période estivale.

Travaux bâtiments : Du côté des bâtiments communaux, l'été a aussi permis d'avancer et de terminer certains chantiers en cours.

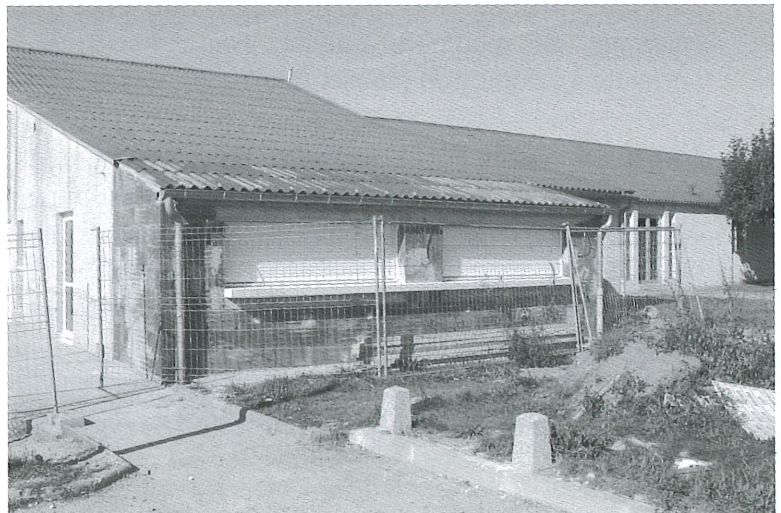
Des peintures ont été réalisées à l'école et au restaurant scolaire. Les jeux de cour ont été vérifiés comme chaque été.

La salle du réseau d'aide de l'école, qui sert aussi à la section informatique a fait l'objet d'une réfection du sol. Une chape a été coulée et un revêtement posé.

Le fronton a été repeint pour redonner un peu d'éclat à ses couleurs ternies par le temps et les graffitis de quelques individus recherchant les bâtiments publics pour vider leurs bombes de peinture.



Enfin, le club house du foyer rural est enfin dans la phase d'achèvement des travaux. Le chantier a pu sembler parfois avancer au ralenti, il devrait cependant se terminer début octobre et permettre aux différentes sections du foyer rural d'investir les lieux.



Enfouissement des réseaux :

Les travaux d'enfouissement dans le secteur des Guilloteaux sont terminés. Leur réception a eu lieu en présence des représentants de l'entreprise, du Syndicat d'électrification et de la commune. Les remarques effectuées par les riverains ont été transmises à l'entreprise qui s'est engagée à effectuer les dernières retouches. Ce qui semble avoir été le cas.



La réfection de la voirie a été réalisée courant juillet.

Toutes les entreprises ayant participé à ce chantier ont fait part aux élus de la qualité de l'accueil qui leur a été réservé par les habitants, malgré les désagréments causés par ce chantier.

L'amélioration du cadre de vie, la modernisation des installations d'éclairage public et la sécurité apportée par des réseaux enterrés en cas de graves intempéries sont donc maintenant une réalité aux Guilloteaux.

La prochaine tranche de travaux d'enfouissement aura lieu dans le secteur des Motillons et devrait démarrer fin 2007 ou début 2008.

Eclairage public : A la demande des dirigeants, le terrain de football sera doté d'un éclairage plus performant par l'ajout de nouveaux projecteurs. Ceux-ci, plus modernes ont une consommation inférieure pour un éclairage de meilleure qualité. Souhaitons que cela permette à l'équipe de réaliser une bonne saison.

Espaces verts : Un état des lieux sérieux de nos plantations a été effectué pendant l'été. Il s'est avéré que certains de nos végétaux n'étaient plus très en forme et méritaient d'être remplacés, des haies ont donc été arrachées. Le terrain de football a bénéficié d'un traitement estival, avec une scarification, un épandage de sable et un désherbage. Il devrait être fin prêt pour la reprise du championnat.

L'entretien des espaces verts et en particulier des pelouses cet été aura nécessité un travail très important de nos employés communaux en raison de la météo particulièrement pluvieuse.



CCAS

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2^{ème} mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2^{ème} mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4^{ème} mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du conseil général) : 3^{ème} mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles
est consultable en mairie

AIDE AUX DEVOIRS



Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire l'aide aux devoirs au service des collégiens de notre commune.

Les étudiants bussacais, actuellement en Terminale (ou plus) intéressés pour assurer l'encadrement, voudront bien prendre contact en Mairie pour plus d'informations.

Un courrier va être personnellement adressé aux parents des collégiens d'Agrippa d'Aubigné. Si votre enfant n'est pas dans ce collège et que vous souhaitez être informé, faites-vous connaître en Mairie.



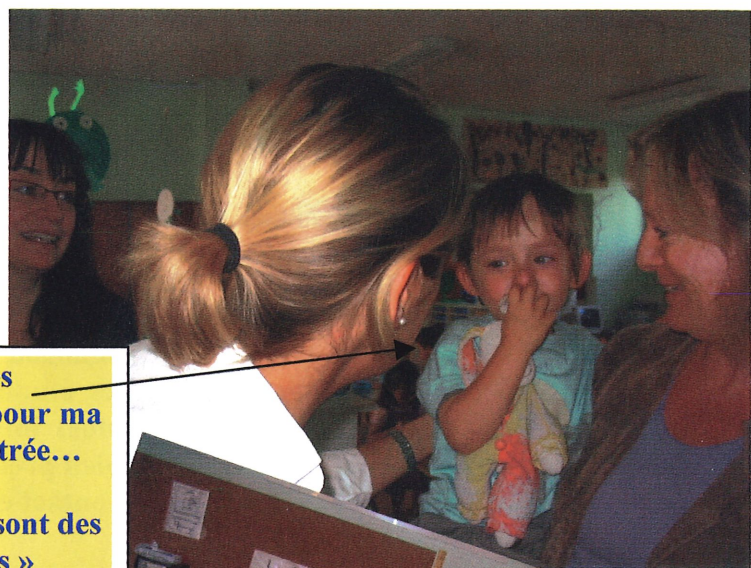
VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que le CCAS peut vous aider à financer le coût d'un voyage scolaire pour votre enfant, en fonction de vos ressources bien sûr.
N'hésitez pas à en demander les conditions en mairie.

La rentrée des classes à Bussac...



Affluence chez les petits : après avoir mis les chaussons, file d'attente avant d'être présenté à la maîtresse



Quelques larmes pour ma mère rentrée...

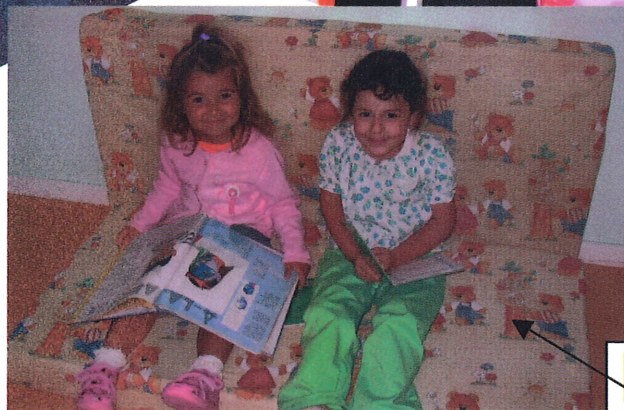
Eux, ce sont des « anciens » déjà en Mat Sup !!



Le papa avait fait sa rentrée lui aussi dans cette classe, il y a déjà quelques années... Ca fait drôle, hein Emmanuel ?

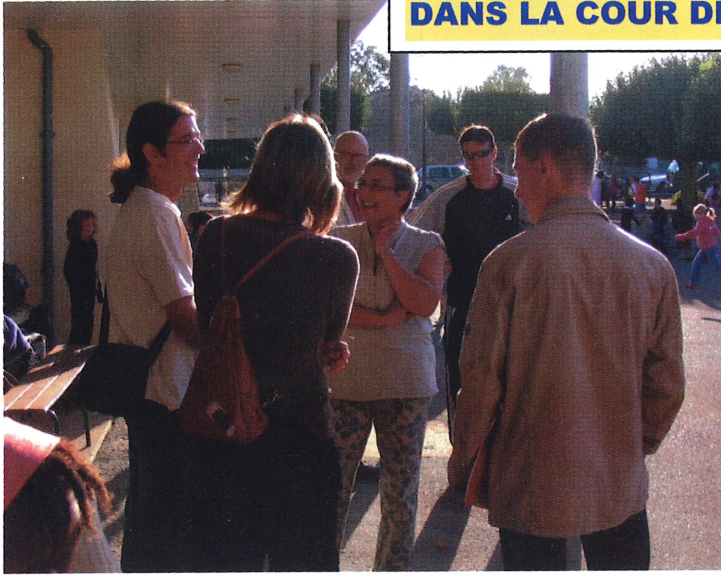


Les mamans ont du mal à partir.....mais qui sont les plus inquiets ???



Déjà studieuses !!

DANS LA COUR DES GRANDS ...



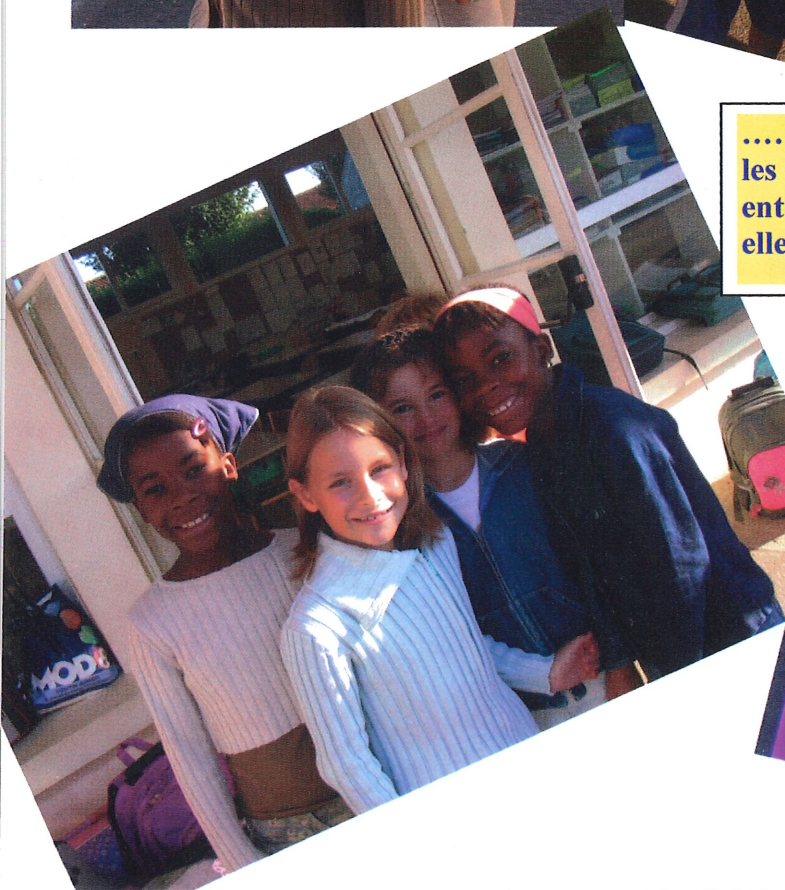
Professeurs et personnels des écoles, tout le monde a le sourire !!



**Les
garçons se
retrouvent
entre eux
.....**



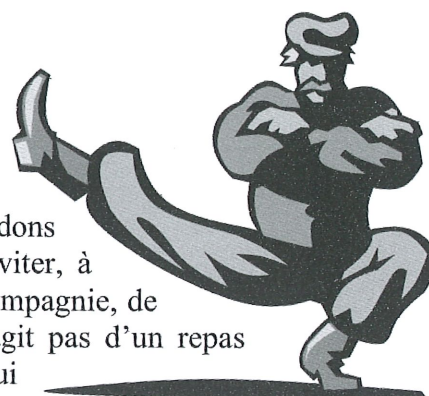
**.....et
les filles
entre
elles !!!**



REPAS DES AINES



Comme tous les ans, il aura lieu le 11 novembre. Les inscriptions parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres de tous les bussacais de plus de 60 ans. Devant le succès rencontré par cette manifestation, nous demandons comme l'an passé, aux personnes qui souhaitent inviter, à titre payant, quelqu'un à leur table pour leur tenir compagnie, de limiter cette invitation à 1 ou 2 personnes. Il ne s'agit pas d'un repas dansant ouvert à tous, mais bel et bien d'une journée qui permet à nos concitoyens retraités de se rassembler (avec une possibilité d'accompagnement).



NOEL SOLIDAIRE

Le spectacle de cirque consacré au Noël solidaire aura lieu cette année le 1er décembre à 21h. Les personnes à revenus ayant des enfants de moins de 14 ans voudront bien se faire connaître en mairie, avec leur avis de non imposition, pour une éventuelle attribution de places gratuites.



BANQUE ALIMENTAIRE

Une collecte aura lieu les 23 et 24 novembre .

L'association « maison des consom'acteurs » va prendre le relais de la SUS.CHA.MA pour le service de la banque alimentaire, transformé en épicerie solidaire, dans l'ancien centre de tri postal, 9 rue Eugène Fromentin, à partir du mois d'octobre. Cette maison des consom'acteurs se compose d'associations diverses, dont celles qui participaient à une distribution de nourriture.

Nouvelles de la bibliothèque ...

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

Téléphone : 05 46 97 18 14

Inscriptions : Gratuit pour les moins de 16 ans et 4 euros pour les autres personnes

Quelques chiffres :

Tout droit sorti de l'ordinateur, un petit bilan humain : 181 adhérents dont 86 enfants, 17 adolescents, 69 adultes, y rajouter les classes de l'école, soit une bonne centaine d'enfants. L'ordinateur donne aussi une autre catégorie de lecteurs qu'il baptise « autres »... Ils sont deux. Qu'ils se dénoncent, on voudrait bien voir à quoi ils ressemblent ! 8166 prêts pour l'année 2006 et 4393 jusqu'à ce jour pour 2007.



Relevé parmi les pages :

- *L'histoire du loup et du petit mouton nommé « Ragoût »*. On croit deviner la fin, et bien non, ce n'est pas du tout ça !
- Un livre de contre pétries pour tous intitulé : « *La vie des mots, l'ami des veaux.* »
- Une belle phrase dans le nouvel album de Claude Ponti : « *La vie est belle, je me tue à vous le dire dit la fleur et elle meurt.* »
- Dans « *les outils de nos ancêtres* », qu'est-ce qu'une conscience de poitrine* ?
- Sur les derniers « que choisir », comparatif sur les appareils photos numériques, les téléphones mobiles...
- On fête cette année en France, le tricentenaire de Vauban dont les forts parsèment nos côtes charentaises. Voir les nombreuses et belles illustrations dans le livre « *Vauban, génie maritime.* »
- Dans la collection « tout pour les nuls », une mention spéciale pour l'exemplaire « *la grossesse pour les nuls* » !



Les bébés lecteurs :

Cette activité concernant « les 3 mois-3 ans » reprendra le vendredi 28 septembre à 10h30 à la bibliothèque. Les parents, grands parents ou nounous intéressés ainsi que les enfants sont invités à venir ce jour pour un premier contact.

Rappel : Les livres de la bibliothèque sont à emporter ou à consommer sur place ou les deux !

**Une conscience de poitrine ou ventre de bois s'attachait comme une ceinture, la plaque de bois posée sur l'estomac. Elle permettait de faire porter tout le poids du corps sur un vilebrequin spécial appelé « vilebrequin à conscience de poitrine ».*

CONSEIL D'ECOLE du lundi 2 juillet 2007

Présents : M. Dourthe, Mme Pubert, Mme Pobel, M. Ferrer, Mme Ferrer, Mme Reigné, M. Aubin, M. Gaucher (DDEN), Mme Guyon, M. Laye, Mme Navarro, Mlle Saulnier, M. Perreau, Mme Kaeser, M. Nosenzo, Mme Moreau, Mme Bruneteau, Mme Chatelier.

Excusée : Mme Kaeser et Excusée de droit : Mme Ripoché (IEN)

Début de séance : 18 h

Lecture et adoption du procès verbal du précédent conseil d'école du 4 décembre 2006.

Prévisions des effectifs pour septembre 2007 :

PS : 15 élèves ; MS : 16 élèves ; GS : 17 élèves ; CP : 10 élèves ; CE1 : 18 élèves ; CE2 : 20 élèves ; CM1 : 18 élèves ; CM2 : 12 élèves

Effectif total : 126 élèves.

Depuis septembre, la directrice a enregistré 29 inscriptions et 17 radiations.

Répartition décidée en conseil de cycle (12 juin 2007) :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Reigné	15	16							31
Mme Pobel			17	5					22
M. Aubin				5	18				23
Mme Ferrer						20	5		25
M. Ferrer							13	12	25
Total	15	16	17	10	18	20	18	12	126

Il a été décidé de privilégier des effectifs raisonnables en cycle 2 (CP et CE1) aux dépens de la maternelle.

Equipe pédagogique :

Aucun enseignant ne change pour l'année 2007-2008.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que M. Julien Bocenno était renouvelé sur son poste d'Emploi Vie Scolaire (EVS), le ministère ayant décidé de prolonger d'un an ce type de contrat.

L'école maintient également la demande d'une personne supplémentaire pour aider à la prise en charge d'élèves en grande difficulté (ASEH)

Les deux groupes de CP vont suivre le même programme, au même rythme, et seront réunis pour certaines leçons.

La classe de CP/CE1 accueillant une élève handicapée moteur, une personne sera nommée sur l'école afin de lui apporter toute l'aide matérielle et pratique dont elle aura besoin (Aide à la Vie Scolaire).

Projets pédagogiques et sorties

La natation scolaire s'est déroulée comme prévue jusqu'au 12 juin

L'année prochaine, les CP seront regroupés pour suivre cet enseignement obligatoire, tandis que les GS resteront à l'école.

La natation concernera donc **49 élèves**.

Les élèves de CM2 ont passé une journée au collège accompagnés de M. Ferrer.

Le golf prévu pour le mois de juin n'a pas eu lieu.

La course d'orientation prévue en cycle 1 est reportée à l'année scolaire suivante, d'autres projets pédagogiques ayant pris plus d'importance que prévu, notamment la préparation du spectacle.

Le projet NATURA 2000 a été mené à son terme, (malgré la météo plus que variable). Le Conseil municipal a voté un crédit exceptionnel de 400 euros pour financer l'intervenant de la Ligue de Protection des Oiseaux, Christophe Bouchet. L'école complètera cette somme avec la Coopérative.

Les classes de cycle 1 ont travaillé sur les animaux et les insectes. Les visites de la ferme de Mme Audoux et de la Maison des Abeilles (à Corme-Royal) ont été très appréciées des enfants de Maternelle.

Une semaine dédiée à la découverte des fruits et légumes frais a eu lieu en juin, en partenariat avec la restauration scolaire et l'accueil périscolaire. Pendant une semaine, les élèves ont utilisé leurs sens pour apprendre à apprécier ces aliments, sous la forme de jeux, de dégustations, de coloriage, d'énigmes...

Kermesse de l'école :

En raison d'une météo menaçante, la kermesse a été repoussée d'une semaine.

Le spectacle de l'école a eu lieu vendredi 22 juin comme prévu. Petits et grands ont profité ensemble de ce moment convivial. Les élèves se sont énormément investis.

Une erreur d'organisation nous a privé de sonorisation, nous ferons mieux la prochaine fois ! La kermesse a finalement pu se faire vendredi 29 juin.

Un grand merci à tous les parents volontaires pour tenir les stands. Grâce au nombre, la plupart des personnes ont pu se libérer au bout d'une heure pour profiter de la fête avec leurs enfants.

Les nombreux lots offerts par les familles ont largement contribué à l'organisation ; il en reste pour l'année prochaine !

Merci enfin aux pâtisseries pour les gâteaux, et aux dons de glaces. Quant à la buvette, elle a été tenue par M. Delage, du Foyer Rural de Bussac.

L'équipe enseignante a profité de ce moment de rassemblement pour exposer les travaux scientifiques des élèves sur les vitres des classes et de la salle de sport.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 iront visiter l'exposition « Autour de Courbet en Saintonge » le 11 septembre 2007, au Musée de l'Echevinage. Mme Pobel aimerait récupérer une affiche de l'expo pour l'école...

Budget – coopérative scolaire

La vente des programmes (prix libre) a rapporté **93.55 €**.

Bénéfice total (vente de tickets + boissons) : $976.11 + 72.20 = 1048.31 €$.

Vente des photographies scolaires : **265 €**.

Budget – crédits municipaux

Problème : la consommation Internet est alourdie par l'absence de haut débit.

Les enseignants se connectent le moins possible (aucune recherche longue). De plus, les connections automatiques des messageries ont été supprimées, la relève des courriers électroniques se fait uniquement à la demande. Ces paramètres ont été vérifiés par M. Bocenno.

Ce jour lundi 2 juillet, les codes d'accès aux ordinateurs ont été modifiés.

Les historiques des connexions ne révèlent pas de sites inusités par les enseignants.

Suggestion : un problème technique au niveau du serveur ??? (Il resterait connecté en permanence alors que les ordinateurs ne le sont pas dans les classes) ???

Crédits pour l'année civile 2007

<i>Articles budgétaires</i>	<i>Crédits votés</i>	<i>Crédits consommés</i>	<i>observations</i>
Fournitures scolaires	4700	994,43 au 28 juin 07	Restent 3705,57
Maintenance du copieur	1200	711,20	Restent 488,80
Frais de transport	1600	760	Restent 840
Téléphone et Internet	1500	Tél : 237,83 Internet : 1975,96	Club informatique = 2 heures/sem
Piscine (entrées)	150		Restent 150

Travaux

Travaux réalisés depuis le 2ème conseil d'école :

- un circuit pour les voitures, peint au sol, dans la cour des maternelles.

Travaux demandés pour la rentrée :

- réfection de la salle du RASED (c'est prévu)
- un panneau d'affichage en liège supplémentaire à l'entrée de l'école (utilisable aussi par les représentants des parents d'élèves)

Sécurité

Exercice incendie du 29 mars 2007 : l'alarme n'a pas fonctionné.

Réparation effectuée la semaine suivante.

Exercice incendie début juin 2007 : satisfaisant.

Personne n'était prévenu, l'alarme a été déclenchée à la fin de la sieste de la Petite Section.

Simulation faite par M. Nocenso, parent d'élève et directeur de St Vaize, pour la rentrée 2007 :

Ecole de St Vaize (43 élèves) :

Ecole de Bussac (129 élèves) :

<i>Classe 1</i>	<i>Classe 2</i>
GS : 6	Ce2 : 5
CP : 15	CM1 : 6
Ce1 : 6	CM2 : 5
Total : 27	Total : 16

<i>Classe 1</i>	<i>Classe 2</i>	<i>Classe 3</i>	<i>Classe 4</i>	<i>Classe 5</i>
PS : 15	GS : 18	CP : 5	Ce2 : 21	CM1 : 13
MS : 16	CP : 5	Ce1 : 18	CM1 : 6	CM2 : 12
Total : 31	Total : 23	Total : 23	Total : 27	Total : 25

Simulation d'un regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I) St Vaize / Bussac :

<i>Classe 1</i>	<i>Classe 2</i>	<i>Classe 3</i>	<i>Classe 4</i>	<i>Classe 5</i>	<i>Classe 6</i>	<i>Classe 7</i>
PS : 15	MS : 4	CP : 10+15	Ce1 : 18+6	Ce2 : 21+5	CM1 : 19+6	CM2 : 12+5
MS : 12	GS : 18+6					
Total : 27	Total : 28	Total : 25	Total : 24	Total : 26	Total : 25	Total : 17

Restauration scolaire

Evocation d'un 3^{ème} service.

Accueil périscolaire

Déroulement de la transition entre l'accueil périscolaire et le temps scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fraîch'Attitude :

La semaine Fraîch'Attitude s'est déroulée du 1^{er} au 10 juin 2007. C'est une période de sensibilisation nationale sur les fruits et les légumes : accessibilité, découverte et dégustation de fruits et légumes frais.

La mairie, la restauration scolaire, l'école (en particulier les 2 classes de maternelle) et l'accueil périscolaire se sont mobilisés pour participer à cet évènement.

Tout au long de la semaine, au restaurant scolaire, l'accent a été mis sur des plats à base de légumes et de fruits frais.

Les enfants qui le souhaitaient ont participé à un jeu-concours ; des livres sur les fruits et légumes étaient offerts par la mairie aux gagnants.

Les Ce1/Ce2 devaient donner des arguments pour manger plus de fruits et de légumes :

« Parce que ça fait grandir et ça donne des forces, c'est bon pour avoir de l'énergie, ils contiennent des vitamines. » *Axel Ce2*

« Il faut manger des fruits et des légumes pour avoir des vitamines (...), de l'eau, ça sert à digérer, à ne pas manger trop gras. » *Cloé Ce1*

« (...) ils nous apportent des fibres. » *Marin Ce2*

« Pour être en bonne santé, il faut manger au moins 5 fruits /légumes par jour ; c'est pour être en forme. » *Laurine Ce2*

« Pour se sentir en pleine forme, manger varié et être en pleine santé. » *Noémie Ce2*



Accueil périscolaire :

Au cours de cette semaine, l'accueil périscolaire a mis en place quelques activités afin de sensibiliser les enfants à l'importance des fruits et des légumes dans l'alimentation.

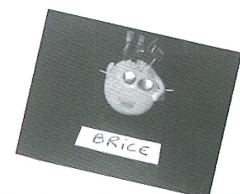
« On a fait des recettes avec des fruits et des légumes : la fondue au fromage blanc (avec des baguettes, on trempait des fruits en morceaux dans du fromage blanc), une salade de fruits, des jus avec des fruits frais. On a goûté à tout : banane, kiwi, fraise, orange, chou, carottes, concombres » *Julia Ce1*

A la fin de la semaine, les enfants ont réalisé « des têtes pamplemousses ».

« Sur mon pamplemousse, il y a une bouche en carotte, des cheveux en poivrons rouges, des yeux en radis et des oreilles en poivrons verts ; c'était rigolo » *Brice GS*

« Manger des fruits et des légumes, ça fait du bien au corps » conclut

Julia



Fête de fin d'année :

Cette année, comme il n'a pas fait beau le 22 juin, jour du spectacle des enfants, la kermesse a été repoussée au vendredi suivant :

Le Poney Club de Bussac a rependu présent pour le plus grand bonheur des petits et des plus grand(e)s !



Le chamboule tout: Merci à Liliane pour les conserves et à Camille et Charlotte pour leurs talents de peintre !

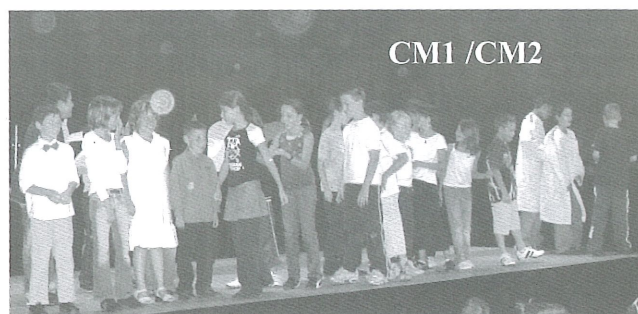


La pêche à la ligne remporte comme chaque année un succès fou ; « le croque la pomme sans les mains » tente certains : Bruno persévère, Chloé abandonne !!

Cachés dans le restaurant scolaire, Claude et Julien délivrent les cadeaux gagnés au jeu des enveloppes, du chamboule-tout, du croque la pomme.



Fête de l'école (suite) :

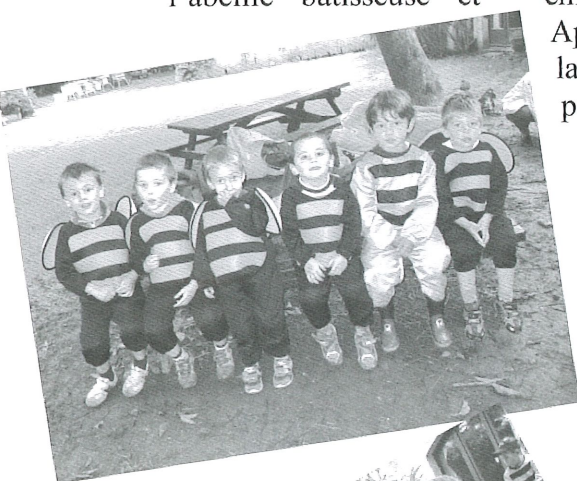


Maternelle :

Le jeudi 30 mai, les enfants des deux classes de maternelle sont allés visiter « la maison des abeilles » à Corme Royal.

Cette visite a notamment été l'occasion de découvrir les différentes étapes de la vie des abeilles en se déguisant et en jouant leur rôle : l'abeille ménagère, l'abeille nourricière, l'abeille bâtisseuse et enfin l'abeille butineuse.

Après avoir visité un vivarium et observé de véritables ruches, la visite s'est terminée par une dégustation de différents miels pour le plus grand plaisir des enfants.



La boulangerie de Fontcouverte qui livre le pain de l'école 3 jours par semaine a souhaité de bonnes vacances aux enfants de l'école en leur offrant une galette « maison »



Restauration Scolaire :

Le GEM RCN (Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition), organe administratif dépendant des affaires juridiques du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a publié le 04 mai 2007 une nouvelle version de la recommandation Nutrition. Elle se veut en conformité avec le PNNS (Programme National Nutrition Santé).

Les objectifs visés sont :

- augmenter la consommation de fruits, de légumes et de féculents ;
- réduire la consommation de glucides simples ajoutés ;
- réduire les apports de lipides et rééquilibrer la consommation d'Acides Gras ;
- augmenter les apports calciques.

Les menus de l'école suivront ces recommandations à partir de la rentrée 2007.

La recette de Liliane

Tajine de poulet au confit de citron



1 poulet jaune coupé en morceaux
 1 citron confit coupé en petits morceaux
 5 gousses d'ail en chemise
 500 g d'olives vertes
 Epices à tajine
 1 demi verre d'eau
 Huile d'olive, sel, poivre et une tajine

Saler et poivrer les morceaux de poulet et les faire revenir dans l'huile d'olive avec les gousses d'ail en chemise et les épices.
 Ajouter les olives, les citrons, les confits en morceaux, de l'eau, du sel et du poivre.
 Les porter à ébullition puis enfourner dans la tajine la préparation pendant une heure environ, thermostat 6.
 Servir très chaud.

Foyer Rural

Le mot du Président

Bonjour à tous,

Notre commune s'agrandit et chaque année nous découvrons de nouvelles personnes dans notre environnement.

Pour les nouveaux arrivants, que nous accueillons en début d'année, le Foyer Rural est une inconnue.

Pour les anciens il est un centre d'animation associatif qui avec d'autres associations, la chasse, la boule bussacaise,

Apporte aux habitants de BUSSAC des activités diverses sportives, culturelles ou d'échanges.

Pour les quelques 280 adhérents la rentrée c'est l'occasion de reprendre des activités suspendues pendant la période

Estivale. Cette reprise se matérialise tout d'abord par l'adhésion qui se fait auprès des responsables de sections.

Depuis 2000 la carte du Foyer était à 20€ et nous avons subi des augmentations fédérales par deux fois.

Le conseil d'administration avait proposé lors de l'assemblée générale de septembre 2006 d'augmenter cette cotisation de 2 €.

Après vote la cotisation est donc passée à 22€ pour l'année.

La carte du Foyer vous donne accès à toute les activités, seules les licences sportives sont à ajouter pour certaines.

Autre nouveauté, mais qui concerne l'administration, c'est l'adhésion en ligne. Cette année l'adhésion du foyer à la fédération

Nationale ainsi que l'adhésion des adhérents se feront par internet.

Pour les adhérents pas de changement, il est cependant important de prendre votre carte le plus tôt possible car celle ci est

Validée en ligne et c'est cette validation qui délivre le numéro de votre carte.

La section Gym volontaire vous propose en remplacement du step une activité d'expression corporelle sous forme de danse.

Les modalités d'accès à cette activité vous seront communiquées rapidement. Une démonstration a eu lieu le 5 septembre salle du foyer.

Les travaux de notre salle de réunions arrivant à leur fin, nous pourrons bientôt réinvestir les lieux et valoriser ce nouvel

Ensemble qui sera plus commode et plus confortable.

Toutes les sections et associations seront invitées à planifier leurs dates de réunions sur l'ensemble de l'année afin d'éviter les

Doublons, ce qui s'est déjà produit.

Assemblée générale le vendredi 21 septembre

Bonne rentrée à tous le monde et à bientôt.

Jean-Paul Lajoie

Les activités de l'été

- 8 Juillet : randonnée VTT et pédestre : bonne participation
- Du 8 au 15 juillet : jumelage BUSSAC /ORON la ville:, semaine bien remplie avec des visites :la Roche Courbon, Aulnay, Bougon, les mines d'argent de Melle, croisière sur la Charente à Angoulême, randonnée pédestre sur Bussac
- 21 Juillet : rallye de Saintonge qui s'est terminé tragiquement.
- 26 août : course à pied 5 et 10 km par la section foot de Bussac



- 26 août : la Désireuse à Crazannes organisée par les foyers ruraux de Bussac, Romegoux et Vénérand.



L'arrivée sur le plateau de la Désireuse



Une partie du public Bussacais

Section Gymnastique

L'année 2006/2007 a été excellente. Nous avons augmenté notre nombre d'adhérents, surtout au niveau des marcheurs

Les cours de step sont annulés par manque de fréquence mais ce créneau a été remplacé par des séances de danse moderne dont l'animateur bénévole est Dimitri JAIMEL. Les séances de danse ont débuté le mercredi 12 septembre 2007 de 20h à 21h30 à la salle municipale.

Nouvelle Activité à Bussac



Reprise des marches à partir du lundi 10 septembre 2007 à 9h00 place d'oron-la-Ville pour un circuit surprise de 12 kms avec les deux organisateurs Janine COSTE et Robert ORGE.

Reprise des cours de gym le mardi 11 septembre de 18h45 à 19h45 avec nos deux animatrices professionnelles bénévoles Janine COSTE et Sylvie GAQUERE dans la salle de sport de l'école.

Deux cours par semaine le mardi et le vendredi (même horaire).

Conditions :

Les inscriptions sont ouvertes du 10 septembre 2007 au 15 septembre 2007 maximum.

Remplir la feuille d'inscription donnée au 1^{er} cours, la remettre aux animateurs accompagnée de votre règlement et de votre certificat médical (obligatoire).

Utiliser des chaussures de sport dont l'usage doit être réservé à la salle de sport et emmener un drap de bain (ou autre) à poser sur les tapis de sol.

Les horaires doivent être respectés. La période d'échauffement est obligatoire. Il faut donc venir un ¼ d'heure plus tôt que le début du cours pour se préparer.

Les périodes d'inscriptions doivent également être respectées.

Tarifs :

Pour la marche : une carte du foyer rural de 22 € pour l'année

Pour la gym : une carte du foyer rural de 22 € + une licence de 22 € pour l'année

Pour la danse (à partir de 12 ans) : une carte du foyer rural de 22 € + une cotisation de 22 € (pour l'organisation du spectacle de fin d'année).

Vous pouvez bien évidemment cumuler les cours.

Exemple : gym+marche+danse=66 €

La carte du foyer rural est valable pour toutes les manifestations du foyer rural.



Nous vous attendons encore plus nombreux pour cette nouvelle année sportive dans la joie et la bonne humeur.

Quelques nouvelles de nos marcheurs par Janine COSTE

Robert Orgé, comme chaque année a organisé un voyage. Du 9 au 16 juin 2007, 58 marcheurs ont passé une semaine à Terrou, petit village du Lot de 250 habitants, en pleine nature, à 12 km de toute civilisation.

Semaine qui fut mise au profit pour découvrir les sites pittoresques et les villages fleuris (plusieurs étant classés comme plus beaux villages de France) de cette région verdoyante.

Les randonnées sous la conduite de guides très documentés se déroulèrent sur des sentiers boisés, sur des chemins rocaillieux parfois escarpés.

Les visites de villages comme Loubressac et St Cirq Lapopie et de villes comme St Céré, Figeac et autres ont fait partie des sorties remarquables de ce séjour.

Le soir la réunion d'information réunissait le groupe autour d'un sympathique apéritif.

Nous partîmes à regret le samedi matin, car nous avons été accueillis avec beaucoup de gentillesse par les responsables de ce village de vacances qui se sont mis à notre disposition pour nous rendre la vie agréable tout au long de cette semaine.

Merci à toi Robert d'avoir su, comme d'habitude, dénicher un petit coin de notre France, original et pittoresque pour terminer notre saison.

Sortie du dernier trimestre :

Le 24 juin 2007, 38 participants ont fait une marche de 8 à 10 km en suivant le canal de la Seudre et de la Charente qui passe par le Lindron. Anciens marais salants qui sont devenus des pâturages à chevaux ou à vaches. L'après-midi visite du musée de l'huître, pôle découverte de l'ostréiculture sous forme de cinq cabanes thématiques. Très intéressant, nous vous conseillons de le visiter.



SECTION JUMELAGE

Cette année, dans la semaine du 8 au 15 juillet, une trentaine d'Oronais ont été reçus dans les familles d'accueil de Bussac-sur-Charente.

Cette semaine de jumelage a été dédiée à notre ami Paul AUBRY qui nous a quittés le 28 mai 2007. Il a été membre du jumelage à Oron la Ville depuis la création de celui-ci.

Le programme que nous avons établi était assez varié, avec une partie culturelle (visite du château de la Roche Courbon, de l'église romane d'Aulnay de Saintonge, des Tumulus de Bougon, des Mines d'argent de Melle) et une croisière sur la Charente à bord de l'Angoumois avec visite du Moulin de Fleurac où l'on fabrique du papier à base de lin et de coton.

Malgré une météo peu encourageante, tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur selon la formule consacrée.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur le Maire et la municipalité pour l'accueil réservé à nos amis Oronais, leur participation pendant le séjour et le repas offert le mardi soir 9 juillet.

Un grand merci également à la section pétanque qui nous a si gentiment organisé le «tournoi» du vendredi 12 juillet en fin d'après-midi, qui a été suivi d'un repas grillades. (Heureusement le beau temps était au rendez-vous). Une très belle soirée placée sous le signe de l'Amitié.

Les prochaines manifestations du comité de Jumelage vous seront communiquées ultérieurement.

A retenir :

La date de l'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 28 septembre 2007 à 18 h 30.



Bussac s'est mise sous les couleurs suisses et mesdames les présidentes du jumelage sont à l'honneur.

Impressions des Oronais lors de leur venue au mois de juillet en Charente Maritime chez leurs correspondants Bussacais :

La Présidente Marylise Décosterd
Cette année ce sont nos amis de Bussac qui ont organisé notre rencontre, nous étions attendus au foyer rural de Bussac dès 17 heures. Malgré un temps orageux tout au long du parcours nous avons bénéficié d'un rayon de soleil en arrivant à destination. Comme d'habitude un chaleureux accueil nous fut réservé. Après les paroles de bienvenue et échange de cadeaux, nous avons eu droit à un magnifique repas canadien, partagé dans une ambiance joyeuse et tous ravis de nous revoir.

➤ **Lundi après-midi** : visite guidée à La Roche Courbon puis repas Moules-frites à la salle du foyer rural.

➤ **Mardi** : départ 8h30 pour l'Eglise romane d'Aulnay du XIIème siècle, imposant édifice sur le chemin de Compostelle. Dans la même région visite d'un magnifique château bien conservé. Copieux repas de midi au resto à Chesnay. L'après-midi promenade à travers les tumulus de Bougon, ce qui nous donne une idée de la vie des hommes de la Préhistoire, dans le même endroit visite des mines d'argent, puis retour au foyer rural pour un somptueux apéritif dînatoire offert par la municipalité de Bussac. (temps incertain, mais il n'a plu que lors du repas de midi).

➤ **Mercredi** : journée libre avec notre famille d'accueil.

➤ **Jeudi** : par une journée ensoleillée, départ en car, 8h. pour Angoulême. De cet endroit à destination du Moulin de Fleurac, la croisière sur la Charente à bord de "l'Angoumois" a charmé chacun de nous, par la beauté des paysages, des belles propriétés, des oiseaux etc... Comme le bateau nous était entièrement réservé, nous avons pu faire escale au Pont de Meur pour le repas de midi, ensuite départ pour le Moulin de Fleurac. Nouvelle escale dans ce site merveilleux. Visite du Moulin qui actuellement a modifié son activité en faisant du papier à l'ancienne mode, spécialement utilisé pour "aquarelle" en tous genres, exemples : cartes, tableaux, etc.... Puis réembarquement pour Angoulême. Au long du trajet nous passons 6 écluses, donc aller et retour cela fait "12".

➤ **Vendredi** : rendez-vous à 8h30 pour une randonnée pédestre à travers villages, champs et forêts, circuit des 3 Moulins, pour découvrir de charmants endroits, pour certains 7 kms, pour les plus "costauds" 14 kms. Sur le coup de midi joyeux pique-nique et dès 17h retour au foyer rural pour un concours de boules. Moment très animé, parfois même bruyant. Pendant ce temps, quelques personnes étaient chargées de préparer des grillades. La chance nous a souri, il faisait beau. Tard dans la soirée a eu lieu la distribution des prix, c'était marrant ! Beaucoup de Suisses ont reçu un prix

➤ **Samedi** : Selon notre choix, il y avait le défilé des Nations à Saintes ou le marché place St Pierre il fallait déjà penser au retour, faire quelques achats, melons, Pineau des Charentes, etc... Rendez-vous à 19h pour le repas d'adieu. L'apéritif a été servi sous les arbres que nous avons planté ensemble et qui ont bien grandi. Les Oronnais ont servi celui-ci, le vin était offert par la commune d'Oron que nous remercions chaleureusement. Il va de soi, le "Gruyères" pouvait s'y déguster. Un copieux repas suivait. Une chaleureuse ambiance régnait, mais on sentait que le moment de nous séparer approchait et un petit regret nous habitait. A plusieurs reprises nous avons chanté, le dernier chant : "ce n'est qu'un Au Revoir" mettait un terme à notre rencontre et donnait rendez-vous à nos amis de Bussac en l'An 2009 à Oron. Pour conclure mon récit, au nom de tous les jumelés d'Oron et environs, je remercie toutes les personnes qui ont oeuvré pour la réussite de notre semaine de Jumelage, de même Monsieur le Maire, qui a plusieurs reprises nous a gratifiés de sa présence, très appréciée, la Municipalité qui nous a offert le somptueux apéritif dînatoire du mardi 10.07 et encore merci pour le super sac de montagne et votre générosité en tous genres. En attendant notre prochaine rencontre, recevez de tous, nos cordiales salutations.

Quelques instants partagés avec les Oronais...



les convivialités commencent...



Messieurs les Maires.



C'est le départ, que le temps passe vite...

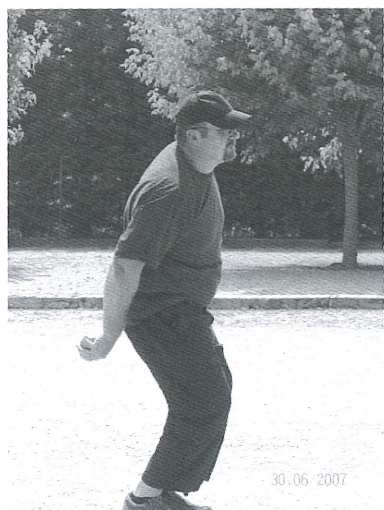


SECTION BOULE BUSSACAISE

- Rencontre amicale avec Bressuire.

Comme tous les deux ans, les clubs de pétanque de Bressuire et de Bussac se sont rencontrés. Cette année par une belle journée ensoleillée de juillet, nos amis de Bressuire se sont déplacés. C'est autour d'un excellent méchoui que les 80 convives se sont retrouvés, échangeant leurs souvenirs de boulistes passés et à venir. La journée s'est continuée par un concours amical remporté par Bressuire. La soirée s'est terminée par une sardinade. Vers 23 heures 30, nos amis sont repartis en car direction les Deux-Sèvres.

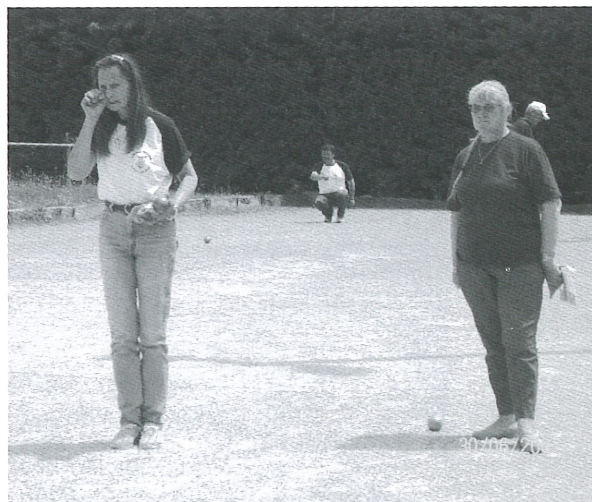
Vivement 2009.



- Coupe de France des clubs (30.06.2007)

Cette année, la Boule Bussacaise était inscrite à la coupe de France. Pour ce 1^{er} tour départemental, c'est l'équipe du Bois Plage en Ré qui s'est déplacée à Bussac. Après une partie acharnée, malheureusement l'équipe de Bussac s'est fait éliminer. Nous souhaitons bonne chance pour la suite de la compétition à nos adversaires.

Merci à l'équipe de Bussac qui essaiera de mieux faire l'année prochaine.



Revue de presse...

Notre correspondant local pour Sud-Ouest :
Sébastien Lahalle 06 65 09 16 71 e-mail : seb.lahalle@tiscali.fr

SAINTES La 2^{ème} édition des foulées bus

Par une météo agréable, les coureurs étaient au rendez-vous pour ces 2^{èmes} foulées, organisées par la section football du foyer rural. Ils étaient 70 contre 50 l'année dernière à s'élancer sur des parcours de 5 ou 10 kilomètres, difficiles qui alternaient plats et nombreux vallons. Avant le coup de pistolet libérateur, une minute de silence a été respectée en hommage à Jean-Michel Bontemps, décédé récemment lors d'un accident d'avion, membre du comité départemental d'athlétisme. C'est James Lefèvre, de Cherbourg qui a remporté les 10 kilomètres en 35 minutes, devant Eric Rocheteau (Aunis - La Rochelle) et Florian Yonnet (Niort). Pour les 5 kilomètres, le vainqueur est Stéphane Fradet de La Roche

BUSSAC-SUR-CHARENTE The Rubinstein Players a fait l'unanimité dans le cadre du Festival de musique de Saintes

Place aux jeunes



II BUSSAC-SUR-CHARENTE succès à vous pour la deuxième édition des foulées

Courir dans la bonne humeur



71 coureurs au départ de cette deuxième édition des Foulées bussacaises

II BUSSAC Les écoliers ont participé à la «fraich'attitude»

Fruits et légumes après les cours



Après la classe, les écoliers de Bussac se sont réunis pour partager un moment de convivialité.

Pendant plus d'une semaine du 1^{er} au 10 juin, une trentaine d'écoliers de la maternelle au CM2, ont participé après l'école à l'opération «fraich'attitude». Il s'agit d'une semaine nationale - relayée par la commune et la communauté de communes - sur le modèle de la semaine du goût à l'occasion de laquelle les plus jeunes sont sensibilisés aux bienfaits des fruits et légumes pour la santé.

Une recette par jour. Pendant la garderie, de 16h30 à 18h30, les enfants encadrés par une équipe d'animatrices ont ainsi pu découper, peler, trancher, hâcher et déguster un

La deuxième édition des Foulées bussacaises a rassemblé 71 coureurs

Malgré un temps incertain, 71 coureurs ont pris le départ de la deuxième édition des Foulées bussacaises le 26 août dernier à 9 heures, à l'issue d'une minute de silence honorant la mémoire de Monsieur Jean-Michel Bontemps, membre du Comité Départemental d'Athlétisme de Charente Maritime, décédé dans l'accident de son avion. Sur un circuit agréable apprécié de tous, certains coureurs ont pu se mettre en valeur et d'autres, déguisés, ont assuré la distance et le spectacle. Les 10 km ont été bouclés en 35'35 min par James Lefèvre, suivi de Eric Rocheteau et Florian Yonnet, alors que la première femme, Cathy Aubert, a terminé en 49'10 min. Les 5 km ont été remportés par Stéphane Fradet en 17'16 min, suivi de Claude Coupeau et Michaël Pénigaud, tandis que la première femme, Leslie Coupeau, terminait en 21'03 min. Tous les résultats, commentaires et photos, sont visibles sur le site <http://www.e-montagne.com/bussaccharentefoot>. M. le maire ainsi que le président du foyer rural, présents tout au long de la course, ont remis coupes et récompenses. Exceptionnellement, deux montres ont été offertes à M^{me} et M. Marchais (1^{er} adjoint) afin de leur offrir le plaisir du départ de la 3^e édition...

• Sébastien Lahalle

BUSSAC-SUR-CHARENTE Le rallye pleure deux concurrents

Un pilote et son navigateur se sont tués en course au rallye de Saintonge, neutralisé

BUSSAC-SUR-CHARENTE. Le Rallye de Saintonge a été endeuillé samedi par le décès de Laurent Boileau et Frédéric Passetemps, son copilote de Nieul-les-Saintes

Catastrophe en course

Patrick Favier
Un homme d'une vingtaine d'années s'est enfoncé dans un poteau électrique en béton. Secours et autorités s'affairaient avec le calme des professionnels mais l'atmosphère est lourde, le choc général. Il y a deux morts



II BUSSAC-SUR-CHARENTE Dix-sept familles suisses ont été accueillies par des familles bussacaises, la semaine dernière

La Suisse s'installe



Convivialité. Après une semaine de sortie et d'échange, Suisses et Bussacais se sont retrouvés pour un moment de détente.

